

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 20 JANVIER 2016
COMITE DE QUARTIER « MONACO-SAINT-LOUP »**

A- VIE QUOTIDIENNE

a) Vie quotidienne :

1 Installation d'un panneau interdisant la dépose des encombrants :

Envisager l'installation d'un panneau avec interdiction de déposer des encombrants et autres avec le rappel à la loi, suivi du numéro de téléphone du service des encombrants. En effet, un panneau a déjà été mis rue des Pipistrelles interdisant seulement tout dépôt d'objet, sans l'indication du numéro à contacter qui n'a eu qu'un effet partiel. Ce panneau existe dans différents quartiers d'Agde.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

2 Problème de racines d'arbres sur trottoir Boulevard Jean Monnet et devant Collège :

Problème de racines d'arbres soulevant le trottoir et la piste cyclable des deux côtés du Boulevard Jean Monnet, ainsi que sur le trottoir devant le collège côté parking.

Réponse :

Une visite sur site va être programmée afin d'évaluer le coût des travaux.

3 Panneau signalisation Chemin de Janin. :

Absence de panneau signalant la rue "Chemin de Janin" au niveau du rond-point devant l'ancien stade (Boulevard J.Monnet) ;

Réponse :

Le panneau de rue va être repositionné.

4 Problème d'entretien des espaces verts entre l'impasse des Œillets et le rond-point route de Rochelongue :

Manque d'entretien et de taille de l'espace vert le long de la piste cyclable entre le chemin piétonnier menant à l'impasse des Œillets et le rond-point route de Rochelongue

Réponse :

Les travaux d'entretien ont débuté première semaine de janvier.

5 Problème de trottoir 37 chemin de Janin :

Chemin de Janin au niveau du numéro 37, problème de trottoir : manque de place pour passer entre un pylône et une bordure d'arbre.

Réponse :

L'arbre gênant le passage va être supprimé avec réfection du trottoir.

6 Abri-bus :

Est-il prévu de mettre en place des abri-bus ?

Réponse :

Un avis défavorable est émis pour cette proposition au vu de la configuration de la voie, il est impossible de positionner un abri bus sur les accotements.

7 Panneau à terre place Maréchal Lyautey :

Place Maréchal Lyautey, le panneau est par terre.

Réponse :

Le panneau a été refixé.

8 Branches dépassant du trottoir 3 rue de la Treille et 57 rue du Mont st Loup :

Concernant les branches dépassants sur les trottoirs :

- petit terrain (mairie) à l'angle de la rue de la treille et de la rue du mont saint loup.
- 57 rue du mont saint loup.
- 3 rue de la treille.

Réponse :

La taille des branches a été exécutée.

9 Sens unique entre rue de Rome et rue de Liège :

Envisager la mise en place d'un sens unique de circulation entre la rue de Rome et la rue de Liège en raison :

- de l'ouverture du centre BIOMED,
- au stationnement dans les deux sens de circulation,
- au trafic intense et rapide,
- à la limitation à 30 km/h qui n'est pas respectée.

Réponse :

Rendez-vous sur place avec M. CANARELLI, responsable du comité de quartier, la création d'un sens unique implique un trop grand détour pour les automobilistes voulant revenir sur l'avenue.

10 Installation panneaux voies privée aux 3 impasses de la rue de Bruxelles :

Pose de panneaux (voie privée) à l'entrée des trois impasses qui donnent sur la rue de Bruxelles afin d'éviter les véhicules en stationnement illicite.

Réponse :

Des panneaux « voie sans issue » vont être positionnés.

11 Réalisation bitume sur trottoir droit Boulevard :

Reprendre la demande du 13 octobre 2014 concernant la réalisation de bitume ou d'enrobé du trottoir côté droit du boulevard JF Mitterrand jusqu'au rond-point du Soleil.

Réponse :

Des travaux permettant l'accès aux deux entrées de portail vont être exécutés.

12 Arbre sectionné 11 rue Aris :

Au 11 rue Raymond Aris, un arbre a été sectionné.

Réponse :

Cet arbre gênait l'accès à une entrée de garage. Une réfection du trottoir va être faite.

13 Replanter arbre angle rues Aris et Rigaud :

Angle rue Raymond Aris et Etienne Rigaud, replanter l'arbre manquant.

Réponse :

La replantation d'un arbre est programmée pour février 2016.

14 Effondrement du clostra rue Raymond Aris :

Rue Raymond Aris, lotissement Mas des Silènes, à côté du centre de dialyse, le clostra s'effondre.

Réponse :

Ceci fait partie du domaine privé, les services de la ville ne peuvent intervenir.

15 Repositionnement des dalles béton autour des arbres et peinture stationnement handicapé Impasse Bouillon Landais:

Repositionner les carrés de béton autour des arbres et remettre en peinture au fond de l'impasse la signalisation du stationnement pour handicapés.

Réponse :

Les bordures ne représentent aucun danger. La place de stationnement handicapé sera matérialisée en peinture.

16 Nettoyage terrain allée Franquès :

Nettoyage complet du terrain vague, retirer les broussailles et les sacs poubelles, voire peut-être les seringues.

Réponse :

Ces travaux sont programmés pour 2016.

17 Nettoyage au rond-point R.Marson :

Rond-point Louis Marsouin et son environnement proche, nettoyage complet des espaces verts.

Réponse :

Ces travaux sont programmés pour 2016.

18 Vérification véhicules aux 10 et 12 rue des Sureaux :

En face des numéros 10 et 12 de la rue des Sureaux, vérifier les épaves de voitures immatriculées 6379 VL 34 et 6972 QJ 34 stationnées sur un terrain vague (privé ou public ?).

Réponse :

Les deux véhicules ont été identifiés par la police municipale et le propriétaire s'est engagé à les retirer rapidement.

19 Enlèvement arbre mort 37 chemin de Janin :

Au 37 chemin de Janin, un arbre mort à retirer.

Réponse :

Ces travaux sont programmés pour mi-janvier 2016.

20 Installation poubelle pour déjections canines, nettoyage et vérification véhicule impasse des Tamaris :

Rue des Tamaris, au fond de l'impasse, installer une poubelle pour les déjections canines et demander à la société Nicollin de nettoyer cet endroit. Un camping-car immatriculé AB-911-FT est stationné devant une entrée.

Réponse :

Une poubelle pour les déjections canines va être installée, le nettoyage de l'impasse a été demandée à la société Nicollin. La police municipale va contrôler le camping-car.

21 Suppression parking livraison 73 rue des Tamaris :

Supprimer le parking « Livraisons » derrière le 73 rue des Tamaris.

Réponse :

Ces travaux sont programmés pour 2016.

22 Table de pique-nique :

Envisager l'installation de tables de pique-nique devant ou dans les environs immédiats de l'entrée du Lycée Loubatières.

Réponse :

Ce terrain appartient au Conseil Général.

23 Travaux rue de la Science, Place Puits de Jacob et remplacement pins entrée puits de Sô :

Où en sont les travaux envisagés rue de la Science, place du Puits de Jacob et le remplacement de pins à l'entrée du Puits de Sô ?

Réponse :

Rue de la Science, les travaux débuteront courant janvier 2016. Place du Puits de Jacob, les travaux sont à l'étude et repropoés à l'arbitrage. Pour le remplacement des pins, une visite sur place va être programmée.

Doléances du CQ :

- le passage piéton situé à l'angle du Boulevard du Monaco et Boulevard du Soleil à côté de la cave coopérative est dangereux.
- l'éclairage du stade Louis Sanguin reste allumé toute la nuit.
- l'accès piéton face aux HLM près du magasin BIO est dangereux (P HERAL ira sur place avec Monsieur BOREL)
- manque de stationnement au pôle emploi.
- au sein du Capiscol, il manque de stationnements.
- Boulevard du Vésuve, il manque de places de stationnement pour le cabinet médical.
- Boulevard Jean Monnet, les racines d'arbres déforment les voiries.

b) Sécurité :

(Luc LAROSE, Directeur du département Sécurité)

Accidents : 5

Dégradations : 1

Problème de voisinage : 4

Interpellations : 2

Nuisances sonores : 1

Aboiements de chiens : 3

Divagation de chiens : 2

Dépôts d'encombrants : 13

B) GRANDS TRAVAUX :

Station d'épuration – Normalisation Iso 14001 – Processus et implication de la Commune

(D. Saignes - Directeur Voirie & Réseaux mairie d'Agde)

Lors du renouvellement de la DSP assainissement en Juillet 2011, la commune a insisté sur la maîtrise des impacts sur l'environnement.

A ce titre, la Société Suez Environnement a proposé à la Ville d'Agde de lancer un processus de certification ISO 14001 en 2015.

Cette opération est complémentaire au plan communal de développement durable.

Tout le travail effectué en 2015 a permis de décrocher la certification de tout le service assainissement.

La Commune et les services techniques sont fortement impactés par cette démarche qualitative.

Quels sont les avantages de cette norme au travers de la DSP ?

- Diminution des rejets

- Augmentation des performances environnementales
- Anticipation et maîtrise des risques, augmentation de l'image « verte » de la collectivité

Les engagements de Suez Environnement envers la ville et les administrés

- Respect de la réglementation en vigueur
- Préservation de la qualité de l'eau de l'Hérault et des plages
- Service de qualité dans le respect de l'environnement
- Eco gestion des déchets et des produits dangereux sur site et dans les réseaux
- Communiquer avec les différentes parties
- Améliorer en continue le service

Le comité de quartier demande que soit porté à l'ordre du jour de la prochaine séance une explication sur l'augmentation du coût de l'eau.

Aménagement de l'entrée de station du Cap d'Agde – Résultat du concours d'architecture et point sur l'avancement des études AVP PRO

(D. Saignes - Directeur Voirie & Réseaux mairie d'Agde)

La Ville souhaite moderniser et sécuriser les infrastructures routières en entrant au Cap d'Agde. Le périmètre de l'opération est donc constitué par le site actuel du rond-point du Bon Accueil, sur lequel se situe la « Bulle d'Accueil » de l'Office du tourisme.

De manière générale, les objectifs à atteindre dans l'élaboration d'un tel projet seront :

- de sécuriser et de fluidifier les différents flux de véhicules. Les travaux programmés prévoient, dans un premier temps, de faire disparaître la partie supérieure du Cours des Gentilshommes sur le secteur traversant Nord du Rond-point du bon Accueil, d'aménager un giratoire à l'intersection entre le Cours des Gentilshommes et l'Avenue de Belle Isle en liaison avec l'Avenue des contrebandiers et enfin , d'aménager un second giratoire au bout de l'Avenue des Contrebandiers pour parfaire un nouveau réseau routier sécurisé.
- de proposer une desserte des cheminements doux et piétons.
- de restreindre au maximum les impacts sonores, visuels et environnementaux en créant des merlons et des murs anti bruit.
- d'assurer des infrastructures VRD cohérentes de l'entrée de la station du Cap d'Agde.
- de réaménager des espaces verts qualitatifs
- de créer des ouvrages de régulation et de captation des eaux de pluies

L'étude AVP est terminée et le PRO DCE a été lancé en fin d'année.

La consultation des entreprises dédiée aux travaux se termine fin janvier.

L'analyse des offres des entreprises candidates sera terminée fin février.

Les travaux pourront officiellement commencer début Mars pour une fin de travaux prévue en Mai 2017.

A ce jour, des travaux de fiabilisation du réseau d'A.E.P du centre port du Cap, sont réalisés conjointement avec Suez Environnement.

Les travaux ont commencé le 4 janvier dernier et se déroulent sur 5 semaines.

Le coût est de 420 000 € T.T.C.

Le coût global de cet aménagement est évalué à 8 600 000 € H.T soit 10 320 000€ TTC, répartis comme suit :

- Etudes : 600 000€ H.T soit 720 000€ T.T.C
- Travaux : 8 000 000€ H.T soit 9 600 000€ T.T.C

Point sur l'avancement des études suppression du passage à niveau

(D. Saignes - Directeur Voirie & Réseaux mairie d'Agde)

Deux points concernant la suppression du PN 288 sur la commune d'Agde :

- 1- **Répartition des maîtrises d'ouvrages**
- 2- **Réflexion sur la position de la trémie**

1- Répartition des maîtrises d'ouvrages

Suite au courrier envoyé par SNCF réseau concernant la répartition des maîtrises d'ouvrages, le Conseil Départemental a répondu qu'il souhaitait que la maîtrise d'ouvrage soit unique jusqu'à la fin des études AVP.

La répartition des maîtrises d'ouvrages sera donc définie fin 2016 pour une signature en juin 2017.

SNCF réseau s'engage à fournir la V0 des études AVP pour fin 2016.

Pour rappel, SNCF réseau assurera les études PRO et travaux de la trémie et des équipements ferroviaires ; la ville et/ou la CD34 la partie routière et piétonne.

Le comité de pilotage demande que

- ces questions de répartition des maîtrises d'ouvrages soient anticipées et tranchées dès juin 2016 afin que SNCF Réseau puisse l'intégrer à l'AVP et au projet de convention
- la répartition financière définie pour l'AVP reste inchangée pour les phases suivantes.

Pour les phases Pro et REA, une nouvelle convention sera proposée à la signature des parties.

2- Réflexion sur la position de la trémie

SNCF réseau présente différents scénarios de positionnement de la trémie au droit du pont-rail (PRa) avec ses impacts en termes de coûts (cf diaporama).

Axe du PRa tel que défini en étude préliminaire :

L'axe du PRa est décalé par rapport à l'axe du passage à niveau actuel et permet de garder une certaine distance du front bâti.

Ceci nécessite des terrassements et un renforcement par rapport au pont canal. Surcoût 3M€ H.T.

Déplacement du PRa de 1 mètre vers la gare

Solution possible qui présente peu d'inconvénients techniques si ce n'est la protection des piétons vis-à-vis du poteau caténaire.

Cette solution a le mérite de s'écarter du Canalet et de « redresser » l'axe de la RD13.

Surcoût 70 000 € H.T.

Déplacement du PRa de 1,5 mètre vers la gare

Solution technique possible qui nécessite des travaux caténares plus importants sur le réseau SNCF.

Cette solution a le mérite (encore un peu plus) de s'écarter du Canalet et de « redresser » l'axe de la RD13. Surcoût : 810 000 € H.T.

Déplacement du PRa de + 1,5 mètre vers la gare

Solution techniquement très compliquée et difficile à chiffrer. (de l'ordre de plusieurs millions d'euros)

Obligations de l'état (inspection des sites classés) :

- Conserver l'effet rectiligne donné à partir du Canalet
- Maintenir au minimum 2 rangées d'arbres
- Réduire l'emprise de la contre-allée (voie à 8 m ?)

Pour prendre en compte les éléments techniques et patrimoniaux, la commune et SNCF Réseau vont approfondir le scénario « Déplacement du PRa de 1 mètre vers la gare ».

La prochaine réunion sera organisée par SNCF Réseau dès que les plans projets seront mis à jour en fonction de l'ensemble des éléments énoncés.

Programme enrobés voirie DSP Suez Environnement / Ville
(D. Saignes - Directeur Voirie & Réseaux mairie d'Agde)

La commune et la société Suez Environnement travaillent depuis quelques années sur la mise à jour du patrimoine.

En croisant les données recueillies grâce aux agents d'exploitation, il ressort que certains réseaux d'adduction d'eau potable ou d'assainissement doivent être renouvelés.

A ce titre, dans le quartier « Monaco St Loup », divers travaux devraient être entrepris dans les rues suivantes :

- Impasse des Coquelicots – Réseau d'eaux usées et reprise de l'ensemble de la chaussée – Travaux prévus au mois de juin.
- Impasse des Tamaris – Extension du réseau pluvial et réfection partielle de la chaussée, travaux prévus au mois de mai.
- Place de la Science – Reprise du pluvial et reprise de l'ensemble de la chaussée. Travaux prévus entre fin janvier et début février.

Remplacement des arbres avenue François Mitterrand
(D. Saignes - Directeur Voirie & Réseaux mairie d'Agde)

Le boulevard François Mitterrand fait l'objet d'une étude de réfection voirie complète dans sa partie comprise du rond -point de l'Europe au Boulevard René Cassin.

La réparation de la chaussée, des pistes cyclables et des trottoirs ne peut être envisagée qu'après l'abattage des pins qui longent les voies, responsables des dégradations.

Le remplacement des pins se fera par des sujets au système racinaire non dégradant. En effet ceux-ci sont source de désordre structurel des revêtements de voirie.

Après consultation, les sujets susceptibles d'être plantés sont :

- Le chêne à feuilles de châtaignier
- Le chêne chevelu ou lombard
- Le palmier du Mexique

Compte tenu du coût élevé (env. 750 000 €) de réfection de la totalité de la voirie, la replantation de ces végétaux sera suivie d'une campagne de réfection et purges de la voirie existante.

Eclairage public – Changement horloge astronomique
(L. Dubois- Directeur environnement et domianité)

Dans le cadre des travaux programmés du contrat de partenariat public privé pour la gestion de l'éclairage public, il va être procédé au remplacement de l'ensemble des horloges astronomiques. Ces dispositifs permettent d'optimiser et de rationaliser la durée d'allumage de l'éclairage public.

Au total, il va être mis en place, sur le premier trimestre de 2016, 231 nouvelles horloges pour un montant de 165 563 € T.T.C.

Sur le quartier Monaco – Saint Loup, il sera installé 41 nouvelles horloges pour un montant de 29 385 € T.T.C.

Présents :

M FREY, M. BENTAJOU, Madame MATTIA, M. BANCAREL, M. SAIGNES, M DUBOIS, M. HERAL, M. RUIZ, M.LAROSE

Représentants du comité de quartier :

M. AMIEL, M. BENECH, M. BENETEAU, M. BOREL, M. CANARELLI, M. CASTAN, Mme DOUAY, M. FLEGIER, M. GACHES, Mme KUGEL DORION, Mme LO SCHIAVO, Mme MARCENAC, M. MOATI, M PIGNATELLI, M. ROUVROY, M. VARENNE.

Absents excusés :

M. BARRA, Mme LEFEVRE.